# Camulus INFOS

hamblet www.chamblet.fr

Le Conseil Municipal souhaite aux Chamblétois une Bonne et Heureuse Année 2024

#### Janvier-Février 2024 — N° 80



Le Maire Alain CHANIER

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce Camulus est un peu décalé en ce début d'année, mais il n'est jamais trop tard pour que je puisse vous présenter mes meilleurs vœux pour 2024 en mon nom et celui du conseil municipal, que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur pour vous et vos proches.

2024 ne se désolidarise pas des années précédentes où les conflits, la situation économique attirent toute notre attention et nos inquiétudes.

Vous, comme notre commune, subissez de plein fouet les diverses augmentations comme le gaz, l'électricité, les assurances et autres.

Les dotations financières régressent. À ce sujet, les taxes n'ont pas évolué depuis 2010 pour notre commune, de même pour la communauté de communes depuis la fusion avec Montmarault en 2017.

Les bases locatives ont néanmoins été revalorisées par l'État de 7,1% en 2023 et 3,9% en 2024. Ces contraintes financières nous pénalisent pour mener à bien nos missions autour de la voirie, de la perspective d'une nouvelle salle et autres.

Pour ce qui est de notre future salle polyvalente qui sera implantée sur le complexe sportif Gustave PIOT, et suite à un programme « Villages d'avenir » auquel j'ai candidaté, notre commune a été retenue parmi les 3 du bassin Montluçonnais (avec Hérisson et Ainay-le-Château) et 22 autres du département. Cette distinction nous permettra d'avoir une aide sur l'ingénierie à titre gracieux.

Malheureusement, nous n'avons pas pu tenir notre promesse quant à l'équipement du terrain multisports, faute d'avoir réalisé l'achat du terrain dont le propriétaire est vendeur. Ce projet est envisagé sur un terrain mal entretenu à ce jour, en plein cœur du bourg.

Notre PLUi est en phase de finalisation et tout prochainement, une enquête publique se tiendra en mairie où chacun pourra noter ses observations.

La population chamblétoise a quelques peu diminué comme beaucoup de communes. Au moment du recensement, 5 logements de Montluçon Habitat étaient inoccupés, ce qui correspond à la démographie du moment, alors qu'aujourd'hui, un seul est libre. Malgré les permis de construire en cours ou réalisés, l'immobilier est relativement attrayant dans notre commune.

Pour clore cet édito, j'en appelle à chacun, pour ceux qui pourraient se reconnaitre, de corriger certaines incivilités, la vitesse, la divagation d'animaux, l'entretien de leurs propriétés, les feux de jardin. Un radar pédagogique mobile sera installé sur des points précis pour inciter les automobilistes négligeants au respect des règles de sécurité.

#### **Actualités**

#### Une nouvelle infirmière

Depuis le 15 octobre, Alice DA COSTA a repris le cabinet d'infirmière, 2 route des Artisans. Après plusieurs années passées dans divers services hospitaliers, son choix s'est porté sur les soins libéraux et sur la commune de Chamblet pour être au plus prés de la population et de ses besoins en constante évolution.

Les soins à domicile ou au cabinet sont pris sur rendez-vous en appelant au 06 75 97 54 17. Nous lui souhaitons la bienvenue à Chamblet et une pleine réussite dans ses nouvelles activités.



#### L'équipe pédagogique 2023-2024

Mélissa TISSIER, nouvelle directrice de l'école des Champs d'Blé, a accueilli 123 élèves le 4 septembre.

L'équipe pédagogique est composée de Catherine TOURLOUTOU (décharge de la directrice chaque lundi et un vendredi sur 3), Carine GOUX (Petite et Grande Section de Maternelle), Nathalie DOISNE (CP/CE1), Mélissa TISSIER (CM1/CM2), Cédric CLAIRET (CE1/CE2), Delphine MASSIAS (CE2/CM1) et Stéphanie COSTE (Très Petite et Moyenne Section de maternelle).



Nous souhaitons une très bonne année scolaire aux élèves et aux enseignants !

#### Inscriptions rentrée scolaire 2024

Pour inscrire votre enfant, Mme TISSIER, directrice de l'école, vous propose de venir la rencontrer les lundis 6, 13 ou 27 mai de 8h30 à 16h30 (sans rendez-vous), le vendredi 17 mai de 8h30 à 18h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous si aucune date ne vous convient en appelant au 04 70 07 89 15.

N'oubliez pas de vous munir du carnet de santé de votre enfant et d'une fiche de préinscription établie auprès de la mairie de Chamblet ou de la mairie de Saint-Angel (pour laquelle vous aurez besoin de votre livret de famille)

Des journées portes-ouvertes vous seront proposées pour venir visiter l'école maternelle et la future classe de votre enfant en fin d'année.

## Yvette a besoin de vos restes de laine

Yvette Mialet recherche des restes de laine pour tricoter bénévolement des brassières et chaussons pour les nouveau-nés de l'Hôpital de Montluçon. Contact: 04 70 07 89 83

#### Conseil municipal du 18 septembre 2023

#### Marché – travaux de voirie 2023

Les entreprises COLAS, ALZIN et MOUSSU TP ont répondu à la consultation lancée pour ces travaux qui concernent la rue des Mineurs, le chemin du Bois de la Motte (VC n°16), le chemin du Gratelet et le chemin du Creux Noir. Suite à l'analyse des offres réalisée par l'Agence Technique Départementale de l'Allier, maître d'œuvre, le conseil municipal décide, à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise COLAS, qui répond le mieux aux critères établis, pour un montant de 36 660 € HT.

#### Cession parcelle - rue de La Brosse

Sollicité par Mme Marie ANDRE et M. Adrien DUCHATELET, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de déclasser la parcelle cadastrée ZP 347, d'une superficie de 92 m<sup>2</sup>, délimitée suite à une redéfinition de l'alignement, et de leur céder pour un montant de 460 €.

#### Création d'un emploi contractuel

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi contractuel d'adioint technique à temps incomplet, afin d'assurer la surveillance de la pause méridienne et l'entretien des locaux communaux, pour la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

#### Création d'un emploi non permanent

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi non permanent d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 8 h. Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois à compter du 04/09/2023.

#### Référent déontologue

L'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que tout élu local doit disposer d'un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile relatif aux principes déontologiques qu'il doit respecter dans l'exercice de son mandat. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de désigner le référent déontologue du Centre de Gestion (CDG03) comme référent déontologue des élus locaux de la commune de Chamblet.

#### Motion « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)

Considérant que les objectifs poursuivis impacteront la commune dans son développement, le conseil municipal approuve la motion « Zéro Artificialisation Nette » proposée par l'Association des Maires Ruraux de France.

#### Infos diverses...

**Logements Libres:** 

1 T3 impasse des Tourterelles.

#### Conseil municipal du 31 octobre 2023

#### Plan d'adressage communal

Le plan d'adressage a été complété pour l'ensemble du territoire communal, en collaboration avec un technicien de La Poste. Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les noms attribués aux nouvelles voies.

#### Location local professionnel 2 route des artisans

Suite au départ de Mme Amandine ARROYO, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de louer à titre professionnel, le local situé 2 route des Artisans, à compter du 1er novembre 2023, à Mme Marie-Alice DA COSTA, infirmière, afin d'y installer son cabinet. Ce local a une surface au sol d'environ 32 m² en rez-de-chaussée et 38,50 m² à l'étage. Le montant du loyer mensuel est de 100 €.

#### **Tarifs location salle Alexandre LIMOGES**

En complément de la délibération du 8 juin 2023, le conseil municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs de location de la salle Alexandre LIMOGES (avec cuisine), qui s'appliquent à compter du 1er novembre 2023 : personnes de la communauté de communes : 140 € personnes extérieures : 164 €.

#### Subvention exceptionnelle

Sollicité par le Président de l'association « Pétanque Chamblétoise ». le conseil municipal décide, par 9 voix pour et 1 abstention (Nicole COSSIAUX), de verser, à titre exceptionnel, une subvention d'un montant de 100 € à cette association.

#### Conseil municipal du 7 décembre 2023

#### Service de fourrière animale

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement du contrat de prestations de service de fourrière animale avec la Société Protectrice des Animaux (SPA). Ce contrat a pour objet de déterminer les modalités selon lesquelles la SPA recevra les chiens et les chats en état d'errance ou de divagation provenant de la commune. Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1er janvier 2024, reconductible dans la limite de trois années consécutives. La commune versera une redevance calculée en fonction du nombre d'habitants. Le coût par habitant est de 1,31 € TTC pour 2024, 1,38 € pour 2025 et 1,45 € pour 2026.

#### Contrôle et entretien des poteaux d'incendie

Le conseil municipal approuve, l'unanimité, le renouvellement de la convention de contrôle et d'entretien des poteaux incendie proposée par le SIVOM Région Minière. Le SIVOM effectue une visite annuelle de contrôle et se charge, aux frais de la commune, de la remise en état ou du remplacement des poteaux incendie défectueux. La convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2024.

La rémunération de contrôle des poteaux incendie est fixée à 33 € HT par poteau incendie et par an.

#### Prime de pouvoir d'achat

Vule décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'instaurer la prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle à l'ensemble des agents communaux. Cette prime fera l'objet d'un versement en deux fractions avant le 30 juin 2024. Son attribution sera notifiée à chaque agent par voie d'arrêté individuel.

#### Décision modificative - Budget principal de la commune

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative permettant d'intégrer les frais d'études de l'opération d'aménagement de la rue de la Brosse.

#### Plan d'adressage

Le plan d'adressage de l'ensemble du territoire communal a été actualisé et complété, notamment pour les lieux-dits. Sa mise en place facilitera la localisation des habitations par les différents services d'urgence, de soins et de secours. Les adresses seront également plus aisément identifiables pour les livraisons et les services susceptibles de se rendre à domicile.



La finalisation de la démarche a été présentée le 19 décembre aux chamblétois concernés, qui sont chargés d'informer leurs correspondants. Les personnes absentes à cette réunion, sont invitées à venir récupérer leur plaque individuelle à la mairie. Les plaques de rues seront posées prochainement par le personnel communal. Nous espérons que ce nouveau plan d'adressage vous donnera satisfaction.



#### **Extension Centre Technique Municipal**

Afin d'abriter le tracteur nouvellement acquis, une extension du bâtiment du Centre Technique Municipal a été réalisée début janvier.

#### Vœux de la municipalité

Vendredi 5 janvier, Alain CHANIER, entouré des membres du conseil municipal, a présenté ses vœux aux acteurs de la vie chamblétoise. Il a souhaité que l'année 2024 soit porteuse de réussite et d'espérance dans la réalisation des projets et qu'elle apporte bonheur et santé pour tous.

Il avait préalablement exprimé son inquiétude sur les événements que nous traversons, tout en espérant que 2024 ne soit pas la conséquence du mal-être des années passées. Le Maire a poursuivi ses propos en citant les interventions des différentes structures intercommunales (Commentry Montmarault Néris Communauté, SICTOM, SIVOM, SDE) dont les compétences interviennent sur notre territoire communal.

Notre communauté de communes a vu en 2023, la création de 4 résidences séniors à Doyet, le lancement des travaux du centre de loisirs à Bezenet, la poursuite du défrichement et de l'abattage d'arbres au plan d'eau des Marais, la réfection de la voirie entre le contournement et l'ancienne route de Commentry ainsi que la jonction entre la partie de la ZAC côté Malicorne et les anciens corons des Marais.



Les parcs photovoltaïques Chamblet 1 et Chamblet 2 sont en fonction dans leur intégralité.

Les études du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sont en cours de finalisation, avant l'enquête publique. L'étude Reconquête des Centres Villes et Centres Bourgs se poursuit. Différents services sont à la disposition des habitants : les aides à l'habitat, la possibilité d'adhérer à la mutuelle JUST avec qui la communauté de communes a conventionné sur des tarifs avantageux. Les structures pour l'enfance et la jeunesse connaissent toujours une fréquentation importante.

Concernant le SICTOM, le Maire a rappelé la démarche d'optimisation du service de collecte des déchets mise en place depuis début janvier. Il a néanmoins déploré la charge financière imposée aux administrés (+ 5 % en 2023 et 6 % en 2024).

Concernant le SIVOM, en 2023, les travaux de la nouvelle station d'épuration et du réseau d'assainissement de la rue de la Faucherelle ont été finalisés. Par contre, face à la crise énergétique, le syndicat a décidé un plan de mesures axé sur l'effort collectif. Ainsi, les tarifs vont être revus à la hausse pour l'eau potable et pour les habitations raccordées à l'assainissement collectif.

Concernant le SDE, les travaux d'enfouissement des réseaux sont programmés en mars avril sur le secteur de « La Brosse ».

A Chamblet, en 2023, les investissements se sont concentrés sur la voirie et le matériel informatique du secrétariat, qui a été entièrement renouvelé. Le seul regret pour cette année, c'est bien sûr le report du terrain multisports. Les élus espèrent que l'EPF (Établissement Public Foncier), mandaté par la commune, pourra faire aboutir ce dossier rapidement.

Les projets pour 2024 concernent des travaux de voirie sur la voie communale n° 6 (de la RD 2371 à hauteur du lieu-dit « Le Cerisier » jusqu'au contournement face aux étangs des Marais) et l'engagement d'une réflexion sur l'acquisition d'un tracteur-tondeuse et d'un camion benne.

Malgré certaines turbulences, la vie associative fonctionne bien, assurant la diversité des manifestations et la reconnaissance de Chamblet. Le Maire s'est montré optimiste suite à la sélection de Chamblet dans le cadre de la démarche « Villages d'avenir ». Les modalités de cette démarche, comprenant une aide financière et technique à l'ingénierie seront précisées prochainement par les services préfectoraux.



Alain CHANIER a terminé ses propos, en évoquant l'incivilité et le manque de civisme comme la vitesse, les stationnements, les feux, les divagations d'animaux petits et gros (bovins, chiens, chats), l'entretien des propriétés. la taille des haies ...

Avant d'inviter les participants à partager le buffet, le Maire a renouvelé ses vœux de bonne année 2024!

#### Le Père Noël aux Champs d'blé

Après avoir garé son traineau sur le stade et donné du foin à ses rennes, le Père Noël est venu à la rencontre des élèves de l'école. Lutines et lutins étaient à ses côtés pour le guider et l'aider à vider sa hotte remplie de jeux collectifs, acquis par la municipalité.



Le goûter était composé de viennoiseries, de jus de fruits fournis par la Mairie et de sachets de friandises offerts par l'Amicale Laïque, qui a également financé le spectacle de Noël présenté aux enfants le 5 décembre.

La veille, les enfants ont partagé le traditionnel repas de Noël au restaurant scolaire, concocté par Rolande et ses collègues.

# Repas du personnel et des enseignants

Avant les vacances de Noël, la salle des fêtes a été soigneusement apprêtée de ses parures de fête. Les élus ont tenu à perpétuer ce traditionnel moment de convivialité avec les personnels administratifs, techniques et les enseignants, autour d'une tartiflette et sa charcuterie. Le Maire a donné la parole à Mélissa TISSIER, nouvelle directrice de l'école primaire depuis la rentrée de septembre, qui a répondu qu'elle se sentait très bien à Chamblet, avec ses collègues et avec les membres du personnel.



À l'issue de cette soirée sympathique, appréciée de tous, chacune et chacun se sont souhaités de belles fêtes de fin d'année!

#### Rencontre des aînés

Comme chaque troisième dimanche de janvier, la municipalité a accueilli les ainés pour la traditionnelle rencontre annuelle. Lors de son mot d'accueil, le Maire a eu une pensée pour les absents, notamment pour raison de santé, puis il a souhaité la bienvenue aux nouveaux participants. Il a également remercié le club de l'Amitié pour la réalisation des décorations de tables et les enfants de l'école pour la décoration des menus. Alain CHANIER a poursuivi ses propos en faisant un bilan des activités 2023 et les projets de la commune. Il a rappelé l'installation d'Alice DA COSTA au cabinet d'infirmière suite au départ d'Amandine ARROYO.



Ainsi, 92 personnes, dont certains élus, étaient réunis pour déguster le repas concocté par le traiteur LOISY de Montluçon et fouler la piste de danse au son des morceaux variés joués par Alain, Patrick et François.

# zréation Stéphane Brun : 06 69 96 70 70 Siret : 440 005 098 00049 — Impression Typocentre Montluçor

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, le projet de PLUi a été arrêté lors du conseil communautaire du 15 Novembre 2023. Les avis des communes membres de la communauté de communes et des différents services (État, chambres consulaires,...) ont été sollicités dans un délai de 3 mois, soit jusqu'au 15 février 2024.

Le dossier d'arrêt est consultable sur le site internet de la communauté de communes dédié aux documents d'urbanisme : <a href="http://plu.cmnc03.fr/">http://plu.cmnc03.fr/</a>.

Lors de la phase d'enquête publique, qui devrait démarrer courant mars, les avis/ remarques de la population pourront être exposés au commissaire enquêteur ou saisis sur ce même site.

## Dossiers d'urbanisme instruits en 2023

- permis de construire : 8
- déclarations préalables : 22
- certificats d'urbanisme d'information : 35
- certificat d'urbanisme opérationnel : 1
- permis de démolir : 1
- autorisation de travaux : 1
- transfert de permis de construire : 1

Il est rappelé aux chamblétois que tous travaux sur le clos et le couvert de votre lieu d'habitation doit faire l'objet d'une demande d'information en mairie qui vous indiquera la règlementation à respecter.

Suivant la zone du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans laquelle vous résidez, les règles d'urbanisme ne sont pas les mêmes, d'où la nécessité de se renseigner de manière à disposer de la bonne information.

#### Amélioration de l'habitat

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), mise en place par Commentry Montmarault Néris Communauté, SOLIHA Allier, l'équipe en charge de l'animation du dispositif, vous accueille lors de permanences sur le territoire. Pour connaître leurs dates et lieux, nous joindre au 06.28.75.37.12 ou opah.cmnc@soliha.fr.

# Reconquête des Centres-Villes et Centres-Bourgs (RCVCB)

Dans les prochaines semaines, une exposition restituera la matière produite dans le cadre de l'étude « Reconquête des Centres-Villes

## Déménagement de la communauté de communes

A compter du 17 février, le siège de la communauté de communes se situera 44, rue du Bois à Commentry. Nouveau numéro de téléphone : 04 70 34 39 03 et Centres-Bourgs » initiée en janvier 2022, par la communauté de communes. Elle fera la synthèse de la démarche et sera rendue accessible par un principe d'itinérance sur le territoire intercommunal.

Ouverte à toutes et tous, élus, habitants, petits et grands, elle présentera une vision globale à l'échelle de l'intercommunalité, ce qui fait la particularité et l'unité du territoire Bourbonnais, mais également les spécificités propres à chaque commune.

Ainsi, cette exposition permettra d'ouvrir le regard sur des évolutions possibles du territoire quotidien, pour imaginer comment on y vivra demain. L'objectif sera aussi de rendre compte de la méthodologie de travail mise en œuvre : diagnostic avec des ateliers de concertation avec les habitants, stratégie et élaboration de plans-quides.

Les dates et lieux de passage de l'exposition seront communiqués sur le site internet de la communauté de communes.

# S

#### **SICTOM**

Comme indiqué dans le dernier Infos Tri (diffusé dans les boites aux

lettres), dans le cadre de l'optimisation du service de collecte des déchets, depuis le 8 janvier 2024, la collecte ordures ménagères et la collecte sélective ont lieu le lundi des semaines paires.

Les jours et horaires d'ouverture des déchetteries ont également été adaptés. Pour toutes informations complémentaires, contacter le SICTOM au 04 70 64 23 80 ou consulter le site internet.

#### SIVOM



Face à la crise énergétique, dans le cadre du plan de mesures axé sur l'effort collectif, le SIVOM a décidé une revalorisation des tarifs : 
— le tarif TTC du m³ d'eau consommé passera de 3,67 € en 2023 à approximativement 4,85 € en 2024, ce qui équivaut à un surcoût mensuel de 9,80 € pour un foyer consommant 100 m³ par an. Parallèlement, cette mesure sera accompagnée de la possibilité de bénéficier de la mensualisation au plus tard au 1er janvier 2025.

– le tarif TTC du m³ d'eau rejetée (pour les abonnés raccordés au réseau collectif), passera de 1,46 € en 2023 à 2,73 € en 2024, ce qui équivaut à un surcoût mensuel de  $14 \in \text{pour}$  un foyer consommant  $100 \text{ m}^3$  an.

#### **FONDATION**



# Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine a été instituée par la loi du 2 juillet 1996.

Il s'agit d'un organisme privé reconnu d'utilité publique et sa mission est de promouvoir la sauvegarde du patrimoine national. Sa vocation prioritaire est de soutenir le patrimoine en péril, qu'il soit bâti, mobilier, naturel ou immatériel, dit de « proximité », public ou privé. Ses moyens d'actions sont le label, la souscription et le mécénat d'entreprises. Le label permet à un propriétaire privé, détenteur d'un bien immobilier disposant d'un intérêt patrimonial, visible depuis la voie publique ou accessible, non protégé au titre des monuments historiques, de bénéficier de déductions fiscales (50 à 100 % du montant des travaux du revenu imposable) ou de subventions (propriétaires non imposables ou acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1300 €) à l'occasion de travaux de restauration, après avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Le label reconnaît la qualité de la restauration concernant le clos et le couvert.

Grâce à la mise en place d'une souscription, une collectivité une association peut faire appel à la générosité publique pour le financement de projets en faisant bénéficier les donateurs de déductions fiscales (66 % du don déduit de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu ou 75 % de l'impôt sur la fortune dans la limite de 50 000€ : 60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limité de 0,5 % du chiffre d'affaires.) La Fondation du patrimoine propose un accompagnement personnalisé tout le long du projet de restauration, appui le maître d'ouvrage dans ses démarches, donne des conseils techniques, aide à l'établissement d'un plan de communication et propose des projets à ses partenaires et à ses mécènes, dont le club des mécènes de l'Allier, regroupement d'entreprises locales, qui se réunit deux fois par an pour soutenir des projets publics et associatifs.

Vous pouvez contacter:

Florence DUJARDIN, déléguée de pays au 06 03 54 02 78 ou François BIDET, Délégué Départemental Allier au 06 14 61 20 65 ou Matthieu PRADELS, animateur du Patrimoine à la Délégation de l'Allier:

allier@fondation-patrimoine.org

#### Transport à la demande

Face aux difficultés rencontrées pour l'organisation de ce service, la région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé d'arrêter ce dispositif à partir du 1er février 2024.



#### Commémoration de l'armistice

Partie de la mairie, accompagnés par la musique de la garde républicaine, la délégation d'anciens combattants et les élus ont rejoint les chamblétois devant le monument aux morts. Des gerbes ont été déposées par le monde combattant et la municipalité. Puis André ROUX a lu le message de l'UFAC et Alain CHANIER celui du ministère des armées.



L'appel et la sonnerie aux morts ont précédé la minute de silence, avant que les enfants de l'école encadrés par les enseignants n'entonnent « La Marseillaise ». Cette cérémonie s'est terminée par le salut aux drapeaux et un lâcher de pigeons.

#### Réunions des associations

Début novembre, les élus ont réuni le présidents d'associations, dont la participation fidèle à ce traditionnel moment d'échanges, montre l'attachement de tous à la vie associative locale. Cette rencontre a permis d'accueillir l'association de gestion des Sangliers de Combraille Bourbonnaise, nouvellement installée sur la commune.



Le balayage des activités et des projets sont les preuves de la richesse, de la diversité et du dynamisme de la vie associative Chamblétoise. La solidarité. l'entre-aide et les échanges conviviaux permettent également des partenariats entre les différentes associations et sont les clés de la réussite des manifestations.

Le calendrier des manifestations, établi au cours de la réunion, est consultable et actualisé aussi souvent que possible sur le site internet de la mairie.

#### Nouveau à Chamblet

Depuis septembre, des séances de « Pilates » sont dispensées par Nathalie HUGUENOT le lundi, de 18h à 19h à la salle polyvalente. Contact: 06 50 54 91 65.

#### **Amicale Laïque**



Lors de l'assemblée générale, jeudi 14 septembre, le bureau a été renouvelé comme suit : Alain CHANIER, président d'honneur, Delphine MICHARD, présidente, Mélanie LAMOINE, vice-présidente, Joelline NAUDIER, trésorière, Alicia DESCLOUX, trésorière adjointe, Aurélie RIBERIEUX, secrétaire, Philippe THUELIN, secrétaire adjoint. A l'issue de cette réunion, 4 nouvelles personnes sont venues reioindre l'association pour s'investir dans nos activités. Nous les remercions vivement. Différentes manifestations ont déjà eu lieu : la bourse aux jouets en collaboration avec le Comité des Fêtes à l'occasion de la Fête de Saint-Maurice, une soirée Halloween qui s'est déroulée en intérieur à cause de la météo mais qui a ravi petits et grands et le loto qui a fait salle comble fin janvier.

Je remercie le Comité des Fêtes pour le prêt de son matériel. Le prochain rendez-vous est vendredi 14 juin pour la kermesse de l'école.

#### Marché de Noël aux Champs d'blé



Malgré la météo humide, parents, grandsparents et amis de l'école étaient nombreux pour partager un moment dans la plus pure tradition de Noël. Les étals proposaient des décorations de tables de fête fabriquées fièrement par les enfants.

Lors du spectacle, dansé et chanté, les enfants ont présenté des reprises de Gims et Viannev. La traditionnelle tombola. organisée par l'Amicale Laïque a fait une dizaine d'heureux.

#### Calendrier des manifestations

**25 février :** Randonnée Amicale des donneurs de sang (Saint-Angel) 8 mars: Don du sang (Saint-Angel)

**18 mars :** Rencontre Tarot - Club de l'Amitié **24 mars :** Randonnée du Printemps -

Comité des Fêtes

**6 avril :** Repas annuel - Amicale Chasse et Pêche

12 avril : Carnaval de l'école

**5 mai :** Printemps de Chamblet

14 juin : Kermesse de l'école22 juin : Fête de l'été - Comité des Fêtes24 juin : Olympiades de l'école

29 juin : Portes ouvertes - Rallye Landier 8 juillet : Don du sang (Verneix)

Amicale de Pêche

A l'occasion de l'assemblée générale, le président a remercié les personnes qui participent à l'entretien des berges l'étang. L'association a délivré 49 adhésions en 2023. La trésorerie a permis de reconduire l'empoissonnement pour environ 2 150 € soit : 120 kg de gardons, 200 kg de carpes, 80 kg de tanches, 15 brochets et 40 kg de truites réservées pour l'ouverture début avril. Il a ensuite présenté sa démission, un nouveau président a été élu, Pierre ROUSSEAU.



La vente des cartes de pêche aura lieu les samedi 9 et 23 mars de 10h00 à 12h00 salle André ROUX. Pour les personnes connaissant des pêcheurs de l'extérieur, qu'ils leur demandent de se manifester dès que possible pour le renouvellement de leur adhésion.

#### La Retraite Sportive à CHAMBLET

Fin du premier trimestre : les participantes de l'atelier mémoire ont préparé, outre d'autres exercices, une petite scénette présentée lors de la « dégustation de la galette des rois » le 12 janvier à Villefranche. 10 séances de gym douce avec 14 participantes ont eu lieu à la salle polyvalente, tous les lundis à 14h30.

9 rencontres : marche guidée de 5 km à Chamblet ou jeux de société, et « gourmandises » salle André ROUX tous les mardis, à 14h30, le rendez-vous étant fixé place du 11 novembre.



Et avec l'arrivée des beaux jours, des sorties « vélo » (tout chemin ou vélo électrique) seront organisées tous les vendredis à 14h, encadré par un animateur qui définit le lieu de départ.

#### L'agenda communal

19 mars : Commémoration de la Guerre

9 et 23 mars : Amicale de Pêche - remise des cartes

8 mai : Commémoration du 8 mai 1945

#### Comité des Fêtes

A nouveau, au cours de l'année 2023, deux manifestations ont été organisées par le Comité de Fêtes à savoir la randonnée du Printemps le 19 mars et la fête de Saint-Maurice les 23 et 24 septembre. Le succès a été au rendez-vous pour ces deux manifestations qui naturellement seront reconduites en 2024.

Lors de l'assemblée générale du 24 novembre, trois co-présidents ont été élus : Valérie PETIT, Fabien AUGAGNEUR et Romain DUFFAULT.

La prochaine date à retenir est le **24 mars** pour la randonnée du Printemps ! Nous comptons sur votre présence.



Il ne faut pas non plus oublier l'installation des illuminations de Noël avec la mise en place de deux nouveaux décors route de Commentry, suite aux travaux réalisés par la municipalité. Nous espérons que ces illuminations ont su vous plaire.

Afin de pérenniser les manifestations habituelles ou apporter de nouvelles idées, le Comité des Fêtes recherche de nouveaux bénévoles disponibles, ne seraitce que quelques heures pour s'investir et l'épauler dans la préparation et la mise en œuvre des animations.

#### Club de l'Amitié

Le Club comptait 86 adhérents en 2023. Les activités traditionnelles du jeudi après-midi continuent à savoir : belote, tarot et jeux de société ainsi que les sorties promenades. Le premier jeudi du mois, selon la météo, les pétanqueurs se retrouvent. L'atelier déco a lieu les 1er et 3ème mercredi du mois

Mercredi 6 septembre, 48 personnes ont profité d'une sortie à Bourges avec visite guidée des marais le matin suivie d'un bon déjeuner dans un très beau cadre, puis visite commentée du vieux Bourges en petit train et de la Cathédrale Saint-Étienne. Tous les participants sont rentrés ravis de cette journée malgré la chaleur accablante ce jour là.



Mercredi 20 septembre, 38 équipes se sont réunies pour le concours de belote. Samedi 14 octobre, 62 personnes ont

partagé un bon repas avec la traditionnelle tête de veau « concoctée » par Robert et ses acolytes, avec Aldo à l'animation.

Vendredi 8 décembre nous avons participé au Téléthon en accompagnant les élèves au stade pour leur cross et samedi 9 décembre, le matin, nous avons offert le café aux chauffeurs de tracteurs avant leur départ pour la journée.

Lundi 11 décembre, 36 joueurs sont venues à la rencontre Tarot.

Mercredi 13 décembre, ce sont 77 personnes qui étaient présentes pour le repas de Noël, concocté par le Gourmet Fiolant.

Mercredi 10 janvier, 44 équipes ont participé au concours de belote.

Jeudi 25 janvier, lors de l'assemblée générale annuelle, nous avons eu le plaisir d'accueillir la grande majorité des adhérents ainsi que de nouvelles personnes intéressées par les activités du Club de l'Amitié. Il n'y a pas d'âge pour rejoindre notre association. Le prix de l'adhésion 2024 est de 15 euros. Vous pouvez nous retrouver le jeudi à 14 heures pour plus d'informations.

#### Les Amis de Saint-Maurice

L'assemblée générale de l'association s'est tenue samedi 2 décembre 2023 permettant de rappeler aux membres les actions menées au cours de l'année écoulée. Celle-ci s'est inscrite sous le signe de l'entraide. Ainsi, nous avons été épaulés, une nouvelle fois, par les bénévoles du Comité des Fêtes afin d'installer la crèche ainsi que les illuminations de notre église. Le 23 septembre 2023, s'est tenue la messe de Saint-Maurice, devant une assistance nombreuse, célébrée par le père Yvain Riboulet, installé quelques jours plus tôt en notre paroisse.



L'année 2023 s'est achevée par une nouvelle collaboration avec une association chamblétoise, Bouquets d'Harmonies. Un concert de Noël s'est déroulé le 17 décembre 2023. Plus de 150 personnes étaient présentes. Face à ce succès, d'autres concerts auront lieu au cours de l'année 2024. De nombreux autres projets sont en cours de préparation et vous seront dévoilés prochainement.

Enfin, le Conseil d'administration a été renouvelé le 5 janvier dernier à savoir : Valérie DAFFY, présidente, Bernadette REMMEAU et Pierre THUELIN, viceprésidents, Carine THUELIN, secrétaire, Bernard CAMUS, secrétaire adjoint,

Nathalie DANIELO, trésorière, Dorian TRESPEUX, trésorier adjoint, Lucienne DUSSUD, Marie-Claude BERTHON, Michèle MICHARD, Josette AUGAGNEUR, Cécile LOZANO et Carine OZOUF.

#### Le Téléthon à Chamblet

Une manifestation annuelle depuis 15 ans, qui a pris de l'importance d'année en année, qui anime Chamblet pendant 3 mois autour d'une grande cause qu'est la recherche médicale dont nous avons tous besoin. Un grand merci aux généreux bénévoles toujours plus nombreux, très impliqués et disponibles dans toutes les activités que ce soit pour la cueillette de 19 tonnes pommes aux pépinières Delbard et dans les vergers du Cher, que ce soit pour la fabrique de 3 500 litres de jus de pommes ainsi que pour la vente, tous les dimanches matin sur le parking de la boulangerie, cela du 15 septembre au 9 décembre par tous les temps, sachant que de fidèles clients les attendaient ... Je loue aussi les services de la mairie ainsi que les associations et l'école de Chamblet pour leurs participations actives et généreuses (mise à disposition de salles et de matériel, cross au stade avec les enfants ...). Nous avons pu remettre, grâce à tous, 38 300 euros à l'AFM, ce dont nous sommes modestement fiers.

Le 9 décembre, à Chamblet, après l'accueil des chauffeurs avec café et gâteaux par le Club de l'Amitié, ce sont 77 tracteurs qui ont pris le départ pour le circuit des 5 communes avec en tête du défilé, le magnifique char avec l'emblème de l'AFM, aux couleurs du TELETHON ...



La vente de légumes et la liquidation des pommes et du jus de fruit s'est poursuivi sur la journée. Une équipe dynamique a assuré la mise en place et servi le « bœuf-carottes » préparé par les chefs de Deneuille-lesmines pour 60 personnes. L'après midi, la Retraite Sportive encadrait une marche avec « découverte du patrimoine » sur le trajet. Le retour vers 16h30, sous une pluie battante, ne nous a pas permis d'assister, à mon grand regret, à la prestation du jeune Simon AMIZET ... qui nous faisait ce plaisir pour Chamblet TELETHON. Les crêpes et le vin chaud ont été de circonstance par ce temps fort regrettable. Ce sont les projets qui font vivre, profitons-en, donc à l'année prochaine, dans la bonne humeur et la convivialité!